



**LE PALAIS  
SUR VIENNE**

# MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

**DÉCISION N° 13/2026**

**Finances Locales – Décision budgétaire**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles 2122-22 et 2122-23 ;

**VU** la délibération n° 6/2022, portant délégation permanente au Maire pendant la durée de son mandat et notamment son point 9 permettant au maire « d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges » ;

**VU** l'offre de don présentée par l'Association Ambiance Plus du Palais-sur-Vienne ;

**Considérant** que le don d'argent proposé est d'une valeur de 1000 € ;

**Considérant** que ce don contribuera à l'équipement et à l'acquisition de matériels pour l'école de musique.

**Considérant** que la commune a la capacité d'accepter et de gérer ce don conformément aux souhaits du donateur.

**Le Maire de la Commune du Palais-sur-Vienne,**

## DÉCIDE

**ARTICLE 1** : d'accepter le don offert par l'Association Ambiance Plus du Palais-sur-Vienne.

**ARTICLE 2** : d'inscrire cette recette au budget 2026 par l'émission d'un titre au compte 756.

**ARTICLE 3** : le Directeur Général des Services de la Mairie du Palais sur Vienne est chargé de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 4** : la présente décision sera inscrite au registre des délibérations et publiée. Ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Vienne.

Fait en Mairie, le 05 mars 2026  
Ludovic GERAUDIE,  
Maire du Palais-sur-Vienne

Transmis à la préfecture le : 24/04/26  
Publié le : 24/04/2026



LE PALAIS SUR VIENNE - MAIRIE

*Service de Contrôle de Légalité*

Acte n° : 13-2026 avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 05/03/2026

Objet : Don argent Ambiance plus - école de musique

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 24/04/2026 Agent de transmission : Pauline PUYBAREAU

Acte : 13 \_Don argent Ambiance plus - école de musique.pdf

Annexes :

*Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL*

*12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com*



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Accusé de Réception

LA PREFECTURE  
DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20260305-13-2026-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 24/04/2026